



MAISON DE L'ARTISAN



N° 1729 - 05/05/2022

www.maisondelartisan.fr

Sommaire

Page 2 :

- Fusion des formulaires CERFA et arrêts de travail

Page 3 :

- FNAT66 : Prévention routière : La profession se mobilise

Page 4 :

- RAPPEL : Journée des fiscalistes

Les taxis s'engagent

Signature, la semaine dernière, d'une convention « bons taxi » relative à la prise en charge du transport des personnes victimes de violences intrafamiliales, entre le Préfet des Pyrénées-Orientales, le Département des Pyrénées-Orientales, le procureur de la République, la Gendarmerie des Pyrénées-Orientales, la Police Nationale, l'association des maires 66, France Victimes 66, l'UDAF 66 et le syndicat des artisans taxis FNAT 66 représenté par son Président Stéphane Campilla.

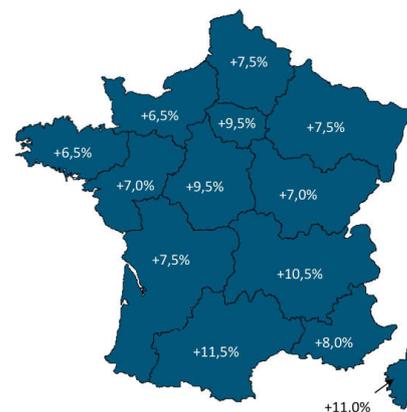
Ce nouveau dispositif « transport de victimes » permettra la mobilité des victimes de violences intrafamiliales qui sont en situation d'urgence et sans autre solution de déplacement.



Activité du 1^{er} trimestre 2022

En France Métropolitaine, l'activité continue de progresser au cours du 1^{er} trimestre 2022, grâce notamment au rebond mécanique de la filière HCR dont l'activité était quasiment à l'arrêt sur les trois premiers mois de l'année 2021. Toutes les régions enregistrent une augmentation sensible d'activité en particulier l'Occitanie, (+ 11,5 %), la Corse (+ 11 %) et l'Auvergne-Rhône Alpes (+ 10,5 %). La première et la dernière ont ainsi bénéficié d'un taux de fréquentation record des stations de ski grâce au retour des touristes européens sur les pistes et à l'engouement des français pour les sports d'hiver. A l'inverse, une progression un peu en deçà de la moyenne nationale pour la Bretagne et la Normandie (+ 6,5 % chacune).

Selon les secteurs, les écarts sont réduits entre les régions pour l'artisanat et les professions libérales, on notera toutefois des évolutions atones dans les régions Normandie et Bourgogne-France Comté au niveau des professions libérales. En ce qui concerne le commerce alimentaire de proximité-HCR, l'ampleur des évolutions à la hausse est directement liée aux baisses enregistrées un an auparavant. Les progressions les plus fortes sont observées en Occitanie, Corse, Ile de France et AuvergneRhône Alpes. L'ensemble de l'Outre-Mer affiche pour sa part une nouvelle baisse d'activité (- 3,5 % à un an d'intervalle) en lien avec une situation sanitaire toujours compliquée et des mouvements sociaux dans certains territoires ultramarins.



Annonces Légales

Arrêté du 07 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 Décembre 2012 du Ministère de la culture.

eleom
avocats
perpignan

SCP DONNADIEU BRIHI REDON
CLARET ARIES
1210 Avenue Eole-Tecnosud2
66028 PERPIGNAN CEDEX

MEUBLES CVR
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 11 AVENUE DE LA
MIRANDE
66240 SAINT-ESTEVE
478 013 949 RCS PERPIGNAN

Aux termes d'une délibération en date 27/04/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée MEUBLES CVR a décidé :

- de transférer le siège social du 11 avenue de la Mirande 66240 SAINT-ESTEVE à la Résidence Bleu Odyssee Bât A appartement n° 506 5 rue Cap de Peyrefitte 66140 CANET EN ROUSSILLON à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

- de nommer en qualité de cogérant, Monsieur Roger VIDAL, né le 28/01/1952 à LAVELANET, de nationalité française, demeurant résidence Bleu Odyssee Bât A appartement n° 506 5 rue Cap de Peyrefitte 66140 CANET EN ROUSSILLON.

Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN.

Pour avis, La Gérance.



FNS - Fédération Nationale des Socama
association loi 1901, dont le siège est situé
50, avenue Pierre-Mendes-France - 75013 Paris
Ref. 122/2014 - Crédit Photo: © J. Miller/Stock
* Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la
Banque Populaire et la Socama.

**BÉNÉFICIEZ
DE LA GARANTIE SOCAMA
POUR RÉALISER VOTRE PROJET
PROFESSIONNEL***

en partenariat avec

 **BANQUE
POPULAIRE**
www.banque-populaire.fr



www.socama.com

Prévention routière : la profession se mobilise !

En partenariat avec la Fédération Nationale des Artisans Taxis 66 – FNAT66 et dans le cadre de la semaine de la prévention routière, votre Service de Prévention et Santé au Travail (PST66) se mobilise auprès de la profession des « Taxis et Ambulanciers » .

Afin de vous accompagner dans la prévention des risques auxquels vous êtes exposés, nous vous proposons un combiné d'actions ciblées pour vous et vos salariés.

• **Pour les employeurs** : Elaboration d'un diagnostic pour identifier et prioriser vos risques professionnels.

Un RDV et un accompagnement personnalisé par notre équipe pluridisciplinaire vous seront proposés par **Marie Borghetti** que vous pouvez également contacter pour toutes questions au : **04 11 64 22 76**

• **Pour les salariés** : Participation à un village de la prévention sur la thématique du Risque Routier

Différentes sessions d'environ 1h30 sont déjà planifiées durant lesquelles les personnes inscrites pourront participer à des ateliers de prévention (atelier « bar », parcours « lunettes »...), conduite sur simulateur et e-learning.

Vous pouvez inscrire votre personnel par mail ou contacter : Mme Laurence TISON : l.tison@pst66.fr

LUNDI 16 MAI
13H30 15H30

MARDI 17 MAI
8H15 10H15

JEUDI 2 JUIN
8H15 10H15

JEUDI 9 JUIN
8H15 10H15

JEUDI 16 JUIN
8H15 10H15





Petites Annonces

DIVERS

→ Vends font de commerce de couture (32m carré) avec équipement à St Estève. Prix: 30 000 euros.

Contact :

gonzalezfrancoisecouture@gmail.com

→ Vends salon de coiffure à Salses, entièrement équipé, très bon emplacement. 20k€.

Infos au 06.22.15.18.78

→ Vend fdc coiffure mixte dans agréable village en plein développement à 13km de Perpignan. 0 travaux. Bon CA bonne rentabilité. 15K€. Infos 0644283868.

EMPLOI

→ Personne en recherche d'emploi d'auxiliaire ambulancier.

Contact : 06 12 85 63 94

→ Personne en recherche d'emploi chauffeur taxi. Secteur Aspres et alentours. Contact : 06 10 85 32 35

JOURNÉE DES FISCALISTES

6 MAI 2022

DÉCLARATION
DE REVENUS :
UNE ÉQUIPE D'AVOCATS
FISCALISTES
POUR VOUS CONSEILLER
GRATUITEMENT

SE MUNIR DE SA DÉCLARATION PRÉ-REMPLIE
CONSULTATION CONFIDENTIELLE

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Maison de l'Avocat
6, rue de l'Ange
66000 Perpignan



La caution
des professionnels

BANQUE POPULAIRE
DU SUD



AGC CESAME

Comptabilité Gestion Paie

Partenaire des artisans
depuis 1988



Demandez un devis au 04.68.34.59.34

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne

BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05

Internet : www.maisondelartisan.fr

Commission paritaire 0221G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Isabelle ROUX

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépot légal : 2^{ème} trimestre 2022

Tirage : 2000 exemplaires